

N/REF : 27/07/2026 10H27 C:000020 I:02647
V/REF : COLLAB-2271898-9338998
V/Email reçu le Lundi 27/07/2026 à 10H27

CITYA IMMOBILIER LA ROCHELLE

33BIS QUAI VALIN
17000 LA ROCHELLE

IMMEUBLE : 7 FERTE
7 RUE DE LA FERTE
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 30 Juillet 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : 7 RUE DE LA FERTE 17000 - LOGT DE M. BACOLINI - TL.0786796218
MOTIF : INTERVENIR POUR UNE NOUVELLE FUITE AU SEIN DU LOGEMENT
Donneur d'ordre : Mme S. MILLON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

LE 27/07/2026
INTERVENTION A PARTIR DU 7 RUE DE LA FERTE
AMENE ET REPLI DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONSTAT : ALIMENTATION D'EAU GENERALE COUPEE PAR LES COPROPRIETAIRES
PLUS TOT DANS LA JOURNEE POUR MISE EN SECURITE
CONSTAT : FUITE AU NIVEAU D'UN COUDE D'ALIMENTATION SITUE DANS LE
LOGEMENT DE M BACOLINI SANS POSSIBILITE D'ISOLER LE LOGEMENT SEUL
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE M.BACOLINI
PREPARATION DES PIECES
CONSTAT : REMISE EN EAU SAUVAGE PAR UNE VOISINE CREANT UNE INONDATION
PONCTUELLE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU TRONCON FUYARD
CONFECTION DES SOUDURES/BRASURES
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE : BON FONCTIONNEMENT
CONSTAT : IMPOSSIBLE DE REFIXER TUYAU CAR PLACO COMPLETEMENT DETREMPE,
LES COLLIERS NE TIENNENT PAS PAS
NETTOYAGE DES LIEUX

LE 28/07/2026
RECU APPEL DE MME MILLON (GEA CITYA LR), NOUVELLE FUITE MAIS AU NIVEAU
DU COMPTEUR GENERAL DANS LE HALL D'ENTREE

LE 28/07/2026
INTERVENTION A PARTIR DU 7 RUE DE LA FERTE
AMENE ET REPLI DU VEHICULE ET DU MATERIEL
RECHERCHE ET REPERAGE DE LA FUITE

LOCALISATION D'UNE FUITE SUR LE RESEAU D'ALIMENTATION APRES LE COMPTEUR
D'EAU GENERALE DERRIERE LA PORTE D'ENTREE D'IMMEUBLE
CONFECTION D'UNE SOUDURE/ BRASURE AU NIVEAU DU COUDE CUIVRE DN16
DEPOSE ET REMPLACEMENT DES JOINTS FIBRES AU NIVEAU DES RACCORDS
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE - BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 30/07/26 a 16H49 Mme S. MILLON

SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PESONNEL DU 28/07/2026 ET A LA DEMANDE DE
MME CASTELLAINI MARTINE (PC), DEVIS A SUIVRE POUR UNE REFECTION D'UNE
PORTION DE RESEAU D'ALIMENTATION DANS LE COMMUNS QUI EST VETUSTE

AM D. INSTRUCTION ENVOYÉ LE 28/07/26 A 09H56 SMILLON@CITYA.COM
AM D. INSTRUCTION EN CC LE 28/07/26 A 09H56 SMILLON@CITYA.COM

NOTA : SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL, PERVOIR LA FIXATION
ULTERIEURE DES TUYAUX D'ALIMENTATION A PARTIR DU MOMENT OU LE PLACO SERA
SEC. ENVISAGER SON REMPLACEMENT SELON L'EMPLEUR DU DEGAT DES EAUX.

NOTA : MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LES NUMEROS DE LOGEMENTS ET COORDONNEES
DES OCCUPANTS DES LOGEMENTS DE L'IMMEUBLE POUR NOUS PERMETTRE D'ETABLIR
UN DEVIS VISANT A ISOLER LES RESEAUX PRIVATIFS CONCERNES

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,00	29,00
1,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 27/07	2	67,00	117,25
1,75	H(s)2ème personnel	2	50,00	87,50
2,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 28/07	2	67,00	150,75
2,25	H(s)2ème personnel	3	50,00	112,50
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	3	41,00	41,00
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	3	41,00	41,00
1,00	Coude(s) cuivre dn 18 -90°	50	5,20	5,20
1,00	Metre(s) de tube cuivre dn 18	50	13,41	13,41
2,00	Manchon(s) Cuivre Dn22	50	4,65	9,30
1,00	Fourniture(s) pour brasure(s)/soudure(s)	50	49,47	49,47
2,00	Joint(s) fibre 15/21	50	0,21	0,42

TOTAL H.T.	656,80
T.V.A. a 10,00%	65,68
TOTAL T.T.C.En EURO	722,48

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN